

NOTICE D'UTILISATION ET D'INSTALLATION

Pack Confort électrique





GUIDE À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR homecontrol®

Pack Confort électrique

homecontrol®



SOMMAIRE

INSTALLATION	. 5
ETAPE 1 : INSTALLATION DU BOITIER MODULAIRE	5
ETAPE 2 : INSTALLATION DES TORES	6
ETAPE 3 : INSTALLATION DE LA COMMANDE D'AMBIANCE	8
ETAPE 4 : INSTALLATION DES PASS IO (NON INCLUS DANS LE PACK)	9
SCHEMA CAS GENERAL	10
1ERE MISE SOUS TENSION	11
	11
	11
	11
REGLAGE DULIOUR ET DE L'HEURE	11
CAS D'UN COMPTEUR ELECTRONIOLE MONO OLLTRI	12
CAS D'UN COMPTEUR MECANIQUE MONOPHASE UNIQUEMENT	12
	12
	12
	10
	13
	14
PRISE EN MAIN DE LA COMMANDE D'AMBIANCE	10
	16
CONSOMMATIONS (COMPTEUR MONOPHASE UNIQUEMENT)	16
	.17
	10
	10
	10
	10
CONSOMMATIONS ELECTRIQUES	19
	.19
PRIX DE L'ELECTRICITE	.20
ABSENCE	20
PROGRAMMATION DU CHAUFFAGE	21
MODIFICATION DES PROGRAMMES	.21
AFFECTATION DES PROGRAMMES	.21
RENOMMER UNE ZONE	.21
PROGRAMMATION VOLETS ROULANTS	22
PARAMETRAGE	23
PARAMETRAGE DE LA COMMANDE D'AMBIANCE	23
DATE ET HEURE	.23
LIAISON RADIO	.23
	.24
	.25
PARAMETRES AVANCES - LANGUE	25
	25
PARAMETRES AVANCES - OF HONS DOMOTIQUES	25
PARAMETRES AVANCES - REINITIALISATION	26
FONCTIONNEMENT	27
FONCTIONNALITES PRODUITS	27
	20 20
	20 20
	23
	32
REMPLACEMENT D'UNE PASSERLLE IO-HOMECONTROL	33
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	34

PREREQUIS

L'offre est destinée aux installations équipées d'un compteur monophasé ou d'un compteur triphasé électronique.

Dans le cas d'une installation avec un **compteur triphasé électronique**, la fonction « informations consommations » n'est pas disponible (Les informations affichées ne seront pas représentatives).

Le Pack n'est pas compatible avec une installation équipée d'un compteur mécanique triphasé.

L'installation doit être faite dans les règles de l'art par du personnel qualifié, conformément à la NFC 15-100 pour la France. TRAVAILLEZ HORS TENSION LORS DU RACCORDEMENT

ETAPE 1 : INSTALLATION DU BOITIER MODULAIRE



Etape 1d : Câblage des Fils Pilotes

Dans le cas d'une installation équipée de Fils Pilotes, alors deux zones sont disponibles (Z1 et Z2).



Nota : La puissance des appareils de chauffage de la zone 1 doit être répartie entre les voies Z1A et Z1B pour optimiser la fonction de délestage.

ETAPE 2 : INSTALLATION DES TORES

Dans le cas d'une installation compteur triphasé électronique, les tores ne doivent pas être câblés.

Les 3 tores permettent de mesurer les courants électriques. Seuls ceux fournis sont compatibles avec le système (l'utilisation de références autres a un impact sur la précision des mesures et donc sur les performances du produit).

Ces tores doivent être installés à l'intérieur du tableau électrique.

Il est possible de câbler au maximum 4 tores sur chacune des 3 entrées de mesure de consommation (voir ci-dessous). Les tores supplémentaires sont disponibles au catalogue en accessoire.



Nota : Si toutefois les fils sont trop courts pour câbler correctement le tore, il est possible de les rallonger à l'aide de dispositifs adaptés (ex : domino)

Nota : Plusieurs câbles peuvent être insérés dans le tore, toutefois le sens de passage dans celui-ci doit être identique (voir illustration ci-dessous). En effet, dans le cas où le sens n'est pas respecté, les consommations mesurées ne seront pas correctes.













ETAPE 3 : INSTALLATION DE LA COMMANDE D'AMBIANCE



Etape 3b : Fixation du socle d'alimentation sur la boîte d'encastrement.

 Image: State of the second state o



ETAPE 4 : INSTALLATION DES PASS IO (NON INCLUS DANS LE PACK)

Câblage :



Positionnement :

Il est conseillé de fixer l'interface io-homecontrol au mur, en périphérie de l'appareil de chauffe, de façon à pouvoir accéder aux commandes (bouton + voyant). Utilisation de cheville et vis appropriée aux matériaux du support mural (Vis à tête 3*25 ou 4*25 empreinte cruciforme – non fournies).



Nota : Se reporter à la notice du produit pour plus d'information.



1^{ERE} MISE SOUS TENSION

La commande d'ambiance et le boîtier modulaire doivent être raccordés et alimentés pour poursuivre la configuration de l'installation.

Ne pas effectuer de retour usine sur le boîtier modulaire.



BOITIER MODULAIRE :



CHOIX DE LA LANGUE



1ERE MISE SOUS TENSION

CAS D'UN COMPTEUR ELECTRONIQUE MONO OU TRI

Pour bénéficier pleinement des indications de consommation présentées par le produit, il est nécessaire d'actualiser le coût de l'énergie électrique. Le prix de l'électricité est disponible sur les factures du fournisseur d'énergie.

Configuration du tarif (\in)





ASSOCIATION DES EQUIPEMENTS IO-HOMECONTROL® 12

BOITIER MODULAIRE

La liaison radio entre le boîtier modulaire et la commande d'ambiance est établie d'usine. Deux zones de chauffage sont déjà créées dans l'organisation du chauffage, Z1 et Z2, correspondant aux sorties Fils Pilotes du boitier modulaire.



De ce fait, les zones Z1 et Z2 sont déjà existante dans l'organisation du chauffage



INTERFACE IO

Dans le cas d'une installation avec des Interfaces IO, suivre les étapes ci-dessous :

<u>Etape 1</u> : ouverture en association de la commande d'ambiance



Nota : L'ouverture en association est valable 10 minutes.

 Etape 2
 : Autorisation d'association sur le Pass IO

 Image: A sec.
 Appui de 4 secondes sur le bouton jusqu'à ce que le voyant clignote rapidement.

 Nota
 : L'autorisation d'association est valable 10 minutes.

 Si le voyant ne réagit pas, alors il faut se reporter à la notice du produit.

Etape 3 : Validation de l'association

COMMANDE D'AMBIANCE :

Le nombre de points associés est indiqué sur la commande d'ambiance.



INTERFACE IO :

Lorsque l'association est correctement réalisée, le clignotement lent du voyant du point sélectionné est visible au maximum pendant 10 minutes ou jusqu'à la validation sur la commande d'ambiance.



VOLETS ROULANTS

Le protocole radio io-homecontrol® est sécurisé afin de ne pas interférer avec un équipement voisin.

Dans le cas de différents équipements io-homecontrol®, le premier équipement installé va générer une « clé de sécurité » unique pour l'ensemble des équipements de la maison. C'est un code inviolable et unique qui assure la sécurité de la maison. L'équipement existant doit partager cette clé de sécurité avec les équipements à ajouter.



Définir le type d'installation :

Dans le cas d'une installation utilisant déjà une commande avec retour d'information (2,), il faut échanger la clé de sécurité entre les différents produits io-homecontrol® ; dans le cas contraire (1) les étapes 1 et 2 ne sont pas nécessaires.

 Type de télécommande de volets roulants

 : Débuter par l'étape 1

 : Aller directement à l'étape 3

Les étapes 1 et 2 concernent l'échange de la clé de sécurité entre les différents produits iohomecontrol® d'une même installation.





ASSOCIATION DES EQUIPEMENTS IO-HOMECONTROL® 14







PRESENTATION DE LA PAGE D'ACCUEIL

Il est possible de naviguer entre les différentes rubriques « Consommations », «Chauffage», «Eau chaude» et «Volets».

Une validation permet d'accéder directement aux informations utiles et/ou de modifier le fonctionnement en cours.



Nota : La rubrique « Volets » apparaît spontanément dès qu'au moins un volet est associé (voir paramétrages).



PRISE EN MAIN DE LA COMMANDE D'AMBIANCE

CHAUFFAGE

Il est possible de « prendre la main » sur la programmation en cours. Ceci peut être utile lorsque la programmation en cours ne correspond pas temporairement à l'état souhaité.



Exemple de passage en ECO :

Vous devez vous absenter de votre domicile pour plusieurs heures. Voici les possibilités de dérogations disponibles :



Explication des dérogations :

Les 4 dérogations au programme normal vous sont proposées et vous permettent d'adapter le fonctionnement de votre chauffage par rapport à votre rythme de vie :

«Tout en Confort»	Cette dérogation est idéale pour les moments de présence imprévus. Le chauffage suivra alors l'allure « Confort » vous permettant ainsi d'avoir une température agréable sur toutes les zones.
«Tout en ECO»	Cette dérogation est idéale pour les moments d'absence imprévus. Le chauffage suivra alors l'allure « ECO » vous permettant ainsi d'avoir une température réduite sur toutes les zones.
«Tout en Hors Gel»	Cette dérogation est idéale lors d'une aération de l'habitation (ex : ménage). Tous les appareils de chauffage suivront l'allure « Hors-Gel » permettant de ne pas chauffer au-dessus d'une température de 7°C environ.
«Arrêt permanent»	Cette dérogation non temporisée est adaptée lors de la période estivale (pas de besoin de chauffage). Tous les appareils de chauffage seront en « Hors-Gel ».

Durées accessibles en fonction de la dérogation :

« Tout en Confort »	: réglable de 1 heure à 48 heures.
« Tout en Eco »	: réglable de 1 heure à 48 heures.
« Tout en Hors Gel »	: réglable de 1 heure à 48 heures.
« Arrêt permanent »	: pas de réglage de durée.

Après la durée écoulée, le chauffage reprendra la programmation normale prévue.

EAU CHAUDE

Dans le cas des tarifications avec Heures Creuses / Heures Pleines, la production d'eau chaude est autorisée automatiquement pendant les Heures Creuses. Cependant, il est possible de relancer manuellement une chauffe pendant une période d'Heures Pleines.



VOLETS

Il est possible d'ouvrir ou fermer les volets de l'installation s'ils sont compatibles io-homecontrol®



VERROUILLAGE / DEVERROUILLAGE

Un appui de 3 secondes sur la touche « MENU », lorsque l'écran de la commande est allumé, permet de verrouiller / déverrouiller la commande



00:	01 M a	r 01/01/2013
Ta	arifen cours:H	leures Pleines
ſ		errouill
dh.	Consommati	ions
III.	Chauffage	Programme
Ť.	Eau Chaude	Auto
	Listate	

Les commandes sont verrouillées	
X	

PRESENTATION DE LA PAGE MENU



Dans le cas d'un compteur électronique, les informations affichées sont directement issues de celui-ci.

Retour

Retour

PRISE EN MAIN DE LA COMMANDE D'AMBIANCE

PRIX DE L'ELECTRICITE

Le prix de l'électricité est renseigné par défaut et peut être actualisé selon l'évolution des tarifs du fournisseur d'énergie.



ABSENCE

Cette fonction permet de limiter la consommation d'énergie durant les périodes d'absence supérieure à 48 heures : la température sera maintenue à 7°C environ. Il est possible de faire deux types d'absence :

Absence temporisée : réglage des dates de début et de fin de période d'absence.

Le chauffage repassera à la température « ÉCO » 24 h avant la fin de la date programmée. A la date de retour, le chauffage reviendra au Programme Normal.

Absence permanente : réglage uniquement de la date de début de la période d'absence.



À tout moment, l'absence prévue peut être modifiée ou ajournée.



Nota : Par défaut, la programmation des volets sera désactivée pendant l'absence. Cependant il est possible de modifier ce comportement dans « Paramétrages »/« Traitement en absence »/« Volets ». En revanche, le paramétrage du Chauffage et de l'Eau chaude n'est pas modifiable.

PROGRAMMATION DU CHAUFFAGE

La programmation permet de choisir des moments de confort (température conseillée = 19°C) et des moments d'économie d'énergie (ECO) pour chacune des zones de la maison, en fonction des jours de la semaine.

La commande d'ambiance permet de personnaliser 4 programmes gérant 8 zones au maximum. Ces programmes définissent les périodes de confort sur une journée pour chacune des zones de votre maison.

Création des programmes :

4 programmes disponibles et modifiables selon le besoin :

Prog 1 : préréglé pour une journée de présence au domicile.

Prog 2 et 3 : préréglés pour des rythmes de vie standards.

Prog 4 : préréglé pour une journée d'absence.

MODIFICATION DES PROGRAMMES



AFFECTATION DES PROGRAMMES

Permet d'associer un programme à chaque jour de la semaine.



RENOMMER UNE ZONE

Permet de changer le nom d'une zone existante.



Pour personnaliser votre installation, une liste de noms est proposée. Si vous voulez sélectionner plusieurs fois le même nom pour plusieurs zones de votre maison, un numéro sera ajouté automatiquement pour repérer et différencier chacune de ces zones. <u>Exemple</u> : vous souhaitez séparer / isoler les trois chambres de votre maison, après avoir

<u>Exemple</u>: vous souhaitez separer / isoler les trois chambres de votre maison, apres avoir choisi le nom « Chambre » la 1^{ère} fois, alors ensuite, les intitulés « Chambre2 » puis « Chambre3 » vous seront proposés.

PROGRAMMATION VOLETS ROULANTS

Si un ou plusieurs volets sont associés, il est possible d'en programmer l'ouverture et/ou la fermeture à heure fixe chaque jour. Dans l'exemple ci-dessous, les volets vont s'ouvrir automatiquement tous les jours à 8h et la fermeture devra être réalisée manuellement.





PARAMETRAGE

Organisation des volets

Cette rubrique permet d'ajouter ou supprimer les volets de votre habitation. Il est possible d'associer jusqu'à 15 volets.

Ajouter un volet : Se reporter au paragraphe « Installation ».

Supprimer un volet :



Cette rubrique permet de renseigner les caractéristiques (option tarifaire, puissance) de l'abonnement du fournisseur d'énergie dans le cas d'un compteur mécanique monophasé. **Nota** : Aucun réglage n'est nécessaire dans le cas d'un compteur électronique



TRAITEMENT EN ABSENCE

Cette rubrique permet d'accéder au fonctionnement adopté/suivi par chacun des usages Chauffage, Eau chaude et Volets lors des absences :

- Le chauffage est maintenu à 7°C environ et anticipe la fin d'absence (voir paragraphe
- « Absence »). Ce paramètre n'est pas modifiable.

- La production d'eau chaude est maintenue. Ce paramètre n'est pas modifiable.

- Par défaut, la programmation des volets est suspendue. Il est cependant possible de maintenir cette programmation (ex : simulation de présence)

PARAMETRES AVANCES - LANGUE

Les langues disponibles sont Français et Anglais.

PARAMETRES AVANCES - ABAISSEMENT CHAUFFAGE

Permet de programmer un abaissement automatique pendant les périodes de Confort lors des Jours Rouges (abonnement TEMPO) et des Pointes Mobiles (Abonnement EJP) afin de réaliser des économies supplémentaires sur la facture de chauffage.



PARAMETRES AVANCES - OPTIONS DOMOTIQUES Clé de sécurité :

Le protocole radio io-homecontrol® est sécurisé afin de ne pas interférer avec un équipement voisin.

Dans le cas de différents équipements io-homecontrol®, le premier équipement installé va générer une « clé de sécurité » unique pour l'ensemble des équipements de la maison. L'équipement existant doit partager cette clé de sécurité avec les équipements à ajouter.

Cette rubrique, réservée aux utilisateurs maîtrisant la technologie iohomecontrol®, propose les différents services au partage de cette clé.

Se reporter à la rubrique association des équipements io-homecontrol®.

Délégation :

Dans le cas d'une installation déjà équipée d'une programmation de chauffage io-homecontrol®, il est possible de désactiver la programmation de la commande d'ambiance.

PARAMETRES AVANCES - ETALONNAGE THERMOMETRE

Votre commande d'ambiance affiche la température ambiante mesurée à l'endroit où elle est installée. Il est possible de constater un écart avec un thermomètre de référence placé ailleurs dans la pièce. Afin d'harmoniser les valeurs, un réglage est disponible. *Exemple :*

Température de la pièce vue par un thermomètre de référence : 21°C Température vue par la commande d'ambiance : 20°C Le réglage à appliquer est de : +1°C

Options domotiques Envoyer la clé de sécurité Changer la clé de sécurité Recevoir la clé de sécurité Délégation

Paramétrages avancés

PARAMETRES AVANCES - REINITIALISATION

Suite à une réinitialisation de la commande d'ambiance, les paramètres seront mis à leur valeur par défaut :

- Consommations : Remises à zéro.
- Programmation Chauffage : Programmation par défaut.
- Programmation Volets : Pas de pilotage.

Les liaisons radio avec les différents équipements sont conservées.



FONCTIONNALITES PRODUITS

L'installation des produits disponibles dans ce Pack est une solution parfaitement adaptée à la RT2012 combinant :

- Le pilotage du chauffage de 1 à 8 zones (avec option Interface IO)
- Le délestage pour ne pas dépasser l'abonnement souscrit
- La gestion tarifaire de l'ECS (HC/HP)
- L'affichage des consommations par usage selon le RT2012
- Le pilotage des volets roulants compatibles io-homecontrol®

Pilotage des appareils de chauffage sur le boîtier modulaire :

Le produit permet de générer des commandes fil pilote « 6 ordres ».

Le produit possède 2 zones (Zone 1 et Zone 2). La zone 1 est composée de deux bornes physiques (Z1A et Z1B) afin de mieux répartir la puissance du chauffage et rendre la fonction délestage plus performante.

Attention : les deux sorties Z1A et Z1B ne doivent pas être reliées électriquement ; en dehors des phases de délestage, elles émettent la même information.

Délestage :

En contrôlant en permanence la consommation électrique du logement, la fonction délestage permet de gagner une tranche de puissance sur le contrat souscrit auprès du fournisseur d'énergie. En cas de dépassement de la puissance souscrite, le boîtier modulaire coupe automatiquement l'alimentation des circuits non prioritaires (3 voies chauffage + 1 voie Eau Chaude Sanitaire), et évite ainsi le déclenchement intempestif du disjoncteur d'abonné. La voie « chauffe-eau » est la dernière à être coupée (priorité à l'eau chaude).

Dans le cas d'utilisation d'Interfaces IO, celles-ci sont attribuées arbitrairement aux 3 voies de délestage selon l'ordre d'installation.

En compteur mécanique monophasé, il est impératif de renseigner la puissance souscrite (sur la commande d'ambiance, dans le menu « paramétrage »).

Un cycle de délestage dure 7 minutes. Cependant, plusieurs cycles peuvent être consécutifs. <u>Cas particulier</u> : dans le cas d'un compteur électronique triphasé, un dépassement de la puissance souscrite entraîne systématiquement la coupure de toutes les voies de chauffage.

Gestion de l'eau chaude sanitaire (ECS) :

Le pilotage de l'ECS est réalisé de façon automatique en fonction de la période tarifaire en cours ; une relance peut être activée sur la commande d'ambiance si l'abonnement électrique le permet. **Nota** : la relance a pour effet d'autoriser un cycle de production ECS normal indépendamment de la fonction de chauffe accélérée pouvant être disponible sur votre chauffe-eau thermodynamique.

Mesure de consommation :

Principe de fonctionnement d'un tore :

Suivant les principes d'électromagnétisme, le courant de sortie est directement proportionnel au courant traversant le câble de mesure.



Dans le cas d'un compteur électronique, l'information de la consommation totale est fournie par la télé-information du compteur.

L'usage « autres », disponible sur la commande d'ambiance, est la différence entre la consommation totale et les autres usages mesurés (chauffage, ECS, Prises).

Dans le cas d'un compteur triphasé électronique, les tores ne doivent pas être câblés, puisque la mesure de consommation n'est pas compatible avec le fonctionnement triphasé. Dans ce cas, les informations de consommation affichées sur la commande d'ambiance ne doivent pas être prises en compte.

EN CAS DE PROBLEME

Problèmes rencontrés	Vérifications à faire
Abonnement Heures creuses non détecté	 Dans le cas d'un compteur électronique : Vérifier les connexions de la télé-information (le voyant du boîtier modulaire doit être allumé vert fixe).
	 Dans le cas d'un compteur mécanique : Vérifier la tension du signal HC/HP lorsqu'il n'est pas raccordé au boîtier modulaire. Si cette tension est supérieure à 50 V AC, relayer le signal suivant la préconisation du §INSTALLATION étape 1b.
Programmation du chauffage ne fonctionne pas	 S'assurer que le boîtier modulaire soit alimenté. S'assurer que les passerelles montées soient alimentées et associées. Vérifier les liaisons radio entre la commande d'ambiance, le boîtier modulaire et, les passerelles. Vérifier les adresses de la commande d'ambiance et du boîtier modulaire situées derrière les produits. Ces adresses doivent être identiques. Vérifier que l'appareil de chauffage soit en mode programmation externe.
Problème d'affichage des consommations	 S'assurer que le boîtier modulaire soit alimenté. Vérifier les adresses de la commande d'ambiance et du boîtier modulaire situées derrière les produits. Ces adresses doivent être identiques. Vérifier les connexions de la télé-information (le voyant du boîtier modulaire doit être allumé vert fixe). Vérifier la liaison radio entre la commande d'ambiance et le boîtier modulaire. Vérifier le raccordement des tores de mesure de consommation voir §INSTALLATION étape 2.
Chauffe-eau alimenté en permanence	 Vérifier l'abonnement pris en compte par la commande d'ambiance (HC/HP) Si l'abonnement est BASE : Dans le cas d'un compteur électronique : Vérifier les connexions de la télé-information (le voyant du boîtier modulaire doit être allumé vert fixe). Dans le cas d'un compteur mécanique : Vérifier la tension du signal HC/HP lorsqu'il n'est pas raccordé au boîtier modulaire. Si cette tension est supérieure à 50 V AC, relayer le signal suivant la préconisation du §INSTALLATION étape 1b.
Le produit ne sort pas du tunnel de démarrage	 S'assurer que le boîtier modulaire soit alimenté lors de l'alimentation de la commande d'ambiance. Vérifier les adresses de la commande d'ambiance et du boîtier modulaire situées derrière les produits. Ces adresses doivent être identiques. Ne pas faire de reset usine sur le boîtier modulaire avant d'avoir passé le tunnel de démarrage sur la commande d'ambiance.

REMPLACEMENT D'UN BOITIER MODULAIRE

Dans le cas d'un remplacement d'un boitier modulaire, ou d'un retour usine effectué sur le boîtier modulaire, les étapes suivantes doivent être réalisées sur la commande d'ambiance car elle conserve les données de connexion avec le boîtier modulaire existant:

Etape 1 : Supprimer le boîtier modulaire existant de la commande d'ambiance.

Etape 2 : Associer le nouveau boîtier modulaire.

Etape 1a : Entrer dans le menu de diagnostique avancé :



Etape 1b : Supprimer les nœuds GMDE



Répéter les actions de 3 à 6 afin de supprimer l'ensemble des points GMDE.

Etape 2 : Associer le nouveau boîtier modulaire. **Etape 2a** : Commande d'ambiance ouverte en association :



Etape 2b : Autorisation d'association sur le boitier modulaire





Appui bref sur le bouton jusqu'à ce que le voyant correspondant à la zone sélectionnée s'allume. (Celui-ci s'éteint automatiquement après 5 secondes).





Appui de 4 secondes sur le bouton jusqu'à ce que le voyant de la zone sélectionnée clignote rapidement. **Nota**: L'autorisation d'association est valable 10 minutes.

Etape 2c : Validation de l'association

COMMANDE D'AMBIANCE :

Le nombre de points associés est indiqué sur la commande d'ambiance.



BOITIER MODULAIRE :



Lorsque l'association est correctement réalisée, le clignotement lent du voyant du point sélectionné est visible au maximum pendant 10 minutes ou jusqu'à la validation sur la commande d'ambiance.

Répéter les étapes 2b et 2c pour la deuxième zone du GMDE.

Etape 2d : Commande d'ambiance ouverte en association :



REMPLACEMENT D'UN BOITIER MODULAIRE

Etape 2e : Autorisation d'association du boîtier modulaire



Avant d'associer le boîtier modulaire, il est préférable d'avoir associé au préalable les points de chauffage.



Après un appui de 4 secondes sur le bouton, le voyant de la zone sélectionnée clignote rapidement.

Nota: L'autorisation d'association est valable 10 minutes, au-delà il faut répéter l'étape 2.

Lorsque l'association est correctement réalisée,

le clignotement des voyants devient lent. Le

clignotement est visible au maximum pendant 10 minutes ou jusqu'à la validation sur la



Si le boîtier modulaire a déjà été associé, il est alors nécessaire de faire un retour en mode usine (cf rubrique « Retour en Mode Usine »).

Etape 2f : Validation de l'association du boîtier modulaire

liaison »

La commande d'ambiance indique que la liaison avec le boîtier modulaire est correctement établie



Validation de la liaison en confirmant « Conserver la



commande d'ambiance.

REMPLACEMENT D'UNE COMMANDE D'AMBIANCE 31

Dans le cas d'un remplacement d'une commande d'ambiance, les étapes suivantes doivent être réalisées :

Etape 1 : Effectuer un retour en mode usine du boîtier modulaire.
Etape 2 : Effectuer un retour en mode usine des passerelles io-homecontrol.
Etape 3 : Associer la nouvelle commande d'ambiance au boîtier modulaire et passerelles io-homecontrol.

Etape 1 : Retour en mode usine du boîtier modulaire



Un retour en mode usine entraîne la suppression de toutes les liaisons radio. La communication radio entre le boîtier modulaire et la commande d'ambiance sera donc perdue.



Appui de 8 secondes sur le bouton jusqu'à ce que le voyant rouge s'allume. (Celui-ci s'éteint automatiquement après 5 secondes). Avant de faire le retour en mode usine, le voyant rouge ne doit pas être allumé.

Etape 2 : Retour en mode usine des passerelles io-homecontrol.



Un retour en mode usine entraîne la suppression de toutes les liaisons radio. La communication radio entre les passerelles et la commande d'ambiance sera donc perdue.

Se référer à la notice des passerelles io-homecontrol afin d'effectuer le retour en mode usine.

Etape 3 : Associer la nouvelle commande d'ambiance au boîtier modulaire.

Effectuer les étapes 2a à 2f du §REMPLACEMENT D'UN BOITIER MODULAIRE.

REMPLACEMENT D'UNE PASSERLLE IO-HOMECONTROL 32

Dans le cas d'un remplacement d'une passerelle io-homecontrol, ou d'un retour usine effectué sur la passerelle, les étapes suivantes doivent être réalisées sur la commande d'ambiance car elle conserve les données de connexion avec la passerelle io-homecontrol existante:

Etape 1 : Supprimer la passerelle io-homecontrol existante de la commande d'ambiance.

Etape 2 : Associer la nouvelle passerelle io-homecontrol.

Etape 1a : Entrer dans le menu de diagnostique avancé :



Etape 1b : Supprimer le point PASS concerné



La passerelle sélectionnée à l'étape 3 clignote, ceci permet d'identifier la passerelle que l'on veut supprimer.

Etape 2 : Associer la nouvelle passerelle io-homecontrol.

Se reporter au §ASSOCIATION DES EQUIPEMENTS IO-HOMECONTROL®.

Commande d'ambiance	Boîtier modulaire	
230V~ / 50 Hz non polarisé	230V~ / 50 Hz	
1 x 1.5mm ² par borne	1 x 2.5mm ² ou 2 x 1.5mm ² par borne	
1 VA	3 VA	
IP 30	IP 20	
2	2	
86	8 MHz	
200m champs libre	/ 20m 2 dalles de bétons	
-10°(C à 65 °C	
0°C / 40°C	0°C / 55°C	
Boîte d'encastrement Ø 67mm, profondeur ≥ 40mm	Rail DIN 40mm	
80 x 150 x 20mm	4 modules standards 72 x 85 x 60mm	
/	Paire torsadée 6/10 ^e blindée	
	recommandée, longueur maxi : 100m	
/	3 voies chauffage + 1 voie Eau Chaude Sanitaire	
1	3 sorties à 30mA max par voie, soit 15 récepteurs par voie	
/	1 contact à fermeture 3300W maxi	
15 maxi	/	
10 maxi	/	
1 maxi	/	
Disjoncteur 2A (Contact d'au moins 3mm)	Disjoncteur 2A	
/		
/	2500V	
/	Dispositif à micro interruption de type 1C	
EN 60950-1	EN 60730-1, EN 60730-2-11	
R&TTE 1999/5/EC		
	Commande d'ambiance 230V~ / 50 Hz non polarisé 1 x 1.5mm² par borne 1 VA IP 30 2 86 200m champs libre -10°C 0°C / 40°C Boîte d'encastrement Ø 67mm, profondeur ≥ 40mm 80 x 150 x 20mm / / / / 15 maxi 10 maxi 1 maxi Disjoncteur 2A (Contact d'au moins 3mm) / EN 60950-1 R&TTE	



GARANTIE DOCUMENT À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR, À PRÉSENTER UNIQUEMENT EN CAS DE RÉCLAMATION

- La durée de garantie est de 2 ans à compter de la date d'installation ou d'achat et ne saurait excéder 30 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- Atlantic assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'usager.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.

TYPE DE L'APPAREIL :	
N° DE SÉRIE :	
NOM ET ADRESSE DU CLIENT :	
	Cachet du distributeur
SATC Rue Monge - Zl Nord 85002 LA ROCHE SUR YON Cedex	
www.atlantic.fr	Tous les litiges relèvent de la compétence exclusive des tribunaux de la Roche-sur-Yon.